

« ENSEIGNER LA LITTÉRATURE AVEC ET AU-DELÀ DES PROGRAMMES »

APPEL À CONTRIBUTIONS

Coordination Virginie Brinker & Geneviève Di Rosa

Les programmes de novembre 2015 ont été le fruit d'une longue concertation pour mettre en phase les objectifs d'enseignement de la littérature avec les avancées d'une réflexion didactique menée depuis une vingtaine d'années. Néanmoins, pris entre le temps court des vagues ministérielles et le flux et reflux de programmes (2002, 2008, 2015), les enseignants peuvent se sentir légitimement déstabilisés.

Dans ce numéro, il s'agira d'abord de s'interroger sur le temps long des différentes réformes, sur ce qui fait débat concernant l'enseignement de la littérature et pourquoi, d'un point de vue didactique bien sûr, mais aussi historique et sociologique.

Plus spécifiquement, les programmes de 2015 nécessitent une exégèse visant à éviter des malentendus. Il s'agira de mettre en relief, dans le domaine de l'enseignement de la littérature, leurs apports novateurs quant au programme de 2008, leurs continuités par rapport à 2002, et d'explicitier comment ceux-ci s'enracinent dans la recherche didactique et entrent en résonance avec de nouvelles théories littéraires (Trouvé, *l'arrière-texte* ; Viart, *littérature transitive* ...). Les apports des nouveaux programmes pourront ainsi être analysés autour de ces divers points :

- Le bienfondé et les conséquences d'une structuration par questionnements (ex : « Se chercher, se construire », « Agir sur le monde »...) pour les cycles 3 et 4 : quid d'un enseignement de la littérature centré sur un questionnement existentiel ou sur les fonctions de la lecture ? Ce double objectif est-il facteur de tension ou de synergie ? Quid de l'étude littéraire générique ? La réforme induit-elle une nouvelle rupture avec le lycée ?
- Comment penser la logique curriculaire de la lecture et compréhension de l'écrit ainsi que celle de la culture littéraire en termes de progressivité (les repères du cycle) et de progression (le parcours des élèves) ? Quels nouveaux rapports des professeurs à la prescription des programmes cette logique curriculaire induit-elle ? Dans quelle mesure la logique curriculaire règle-t-elle le problème d'une rupture entre l'école et le collège ?
- Les procédures de lecture littéraire favorisant le questionnement des élèves face aux textes littéraires et la pratique d'une lecture plurielle, collective.
- L'enseignement explicite de la compréhension qui se poursuit au collège et l'articulation compréhension/interprétation.
- L'accent mis sur l'écriture littéraire et la posture d'auteur.
- L'articulation lecture/écriture, notamment par la mise en avant de la notion du « texte du lecteur » que l'on peut éventuellement relier à la notion d'arrière-texte (Trouvé).
- La question des écrits de travail, notamment en relation avec l'étude des textes (quelle intégration et articulation avec l'étude des textes) ?
- Le lien littérature et culture artistique, la réforme posant la question de la place du texte littéraire face aux autres médias artistiques, ce qui soulève diverses réflexions : s'agit-il de travailler en inter-didactique ? inter-langage ? Comment parler d'une œuvre d'art ? Comment mettre en œuvre une expérience esthétique ? Quels sont les liens avec

l'enseignement en histoire des arts ? Qu'entend-on par « culture artistique » et à travers quels corpus ?

En même temps, ces nouveaux programmes se fondent sur des dispositifs qui en dépit des changements semblent déjà s'installer durablement dans les classes : la malle à souvenirs, le journal et le carnet de lecture, les jeux de rôles (débat), la présentation de critères de réussite aux élèves... Il s'agira de nous interroger sur les raisons de leur pérennité, aussi bien que sur leurs mises en œuvre ; les enseignants se les appropriant très diversement. Cette réflexion pourra s'inscrire dans le cadre de la recherche sur les savoirs des enseignants, les gestes déployés par le professeur de français et les activités menées pour enseigner la littérature, la lecture et l'écriture.

Ce numéro s'interrogera donc sur les continuités dans l'enseignement de la littérature, en termes de points de résistance, aussi bien qu'en termes de dispositifs constants. Tout en privilégiant la réforme de 2015, ce numéro tendra à montrer que, par-delà les heurs et malheurs des programmes, des mouvements profonds et cohérents impulsent l'enseignement de la littérature, enseignement qui ne cesse de se nourrir des recherches en didactique et en théories littéraires, elles-mêmes ouvertes aux apports d'autres sciences. Il cherchera à expliciter ce qui se joue, en termes politique, sociologique, didactique et pédagogique, depuis le milieu des années 1980 jusqu'à nos jours, au fil des différents changements de programme, afin d'aplanir certains malentendus. Il visera à montrer le lien entre la réforme de 2015 et la présence de dispositifs qui semblent déjà avoir « pris » dans les classes, tout en cherchant également à analyser, derrière la reprise, les phénomènes complexes d'appropriation de ceux-ci par les enseignants.

Le dossier s'organisera ainsi autour de trois axes :

- Une mise en perspective historique, sociologique et didactique des différents changements de programmes (du primaire au lycée) concernant l'enseignement de la littérature.
- Une exégèse des programmes de 2015 et des démarches prônées mise en regard avec les conceptions didactiques et pédagogiques qu'ils sous-tendent.
- Une analyse des mises en œuvre des dispositifs qui semblent se pérenniser dans les classes, et une réflexion sur certains écarts entre programmes et appropriations enseignantes de ceux-ci, via l'analyse des savoirs enseignants.

### Références bibliographiques

- Bishop, M.-F. & Butlen M. (dir.) (2010). « *Continuités et ruptures dans l'enseignement de la littérature* ». *Le français aujourd'hui*, 168. Paris : AFEF & Armand Colin.
- Chabanne, Jean-Charles ; Dufays, Jean-Louis (dir.) (2011). *Parler et écrire sur les œuvres : une approche interdidactique des enseignements artistiques et culturels* ; Repères n° 43 (nouvelle série).
- Chartier, A.-M. (2007). *L'École et la lecture obligatoire*. Paris : Retz.
- Chartier, A.-M. & Hébrard J. ([1989] 2000). *Discours sur la lecture (1880-2000)*. Paris : Fayard.
- Chervel, A. (1995). *L'Enseignement du français à l'école primaire, 1880-1939*, tome 2, Paris, INRP – Economica.
- Houdard Merot, V. (1998). *La Culture au lycée depuis 1880*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

- Jey, M. (1998). *La Littérature au lycée : invention d'une discipline (1880-1925)*. Metz : Centre d'études des Textes et Discours.
- Mazauroic C., Fourtanier M.-J., Langlade G. (2011), *Le Texte du lecteur*, éd. Peter Lang.
- Petitjean, A. & Privat, J.-M. (dir.) (1999). *Histoire de l'enseignement du français et textes officiels*. Metz : CRESEF, coll. « Didactique des textes », n° 9.  
Petitjean, A. & Viala, A. (dir.) (2000). « *Les nouveaux programmes du lycée* ». *Pratiques*, 107-108. Metz : CRESEF.
- Tauveron, C. & Dubois-Marcoïn, D. (dir.) (2008). « *Pratiques effectives de la littérature à l'école et au collège* ». *Repères*, 37. Paris : INRP.

#### **Coordination du numéro :**

Virginie BRINKER (Université Bourgogne-Franche-Comté - Laboratoire CPTC)

virginiebrinker@gmail.com

Geneviève DI ROSA (ESPE Paris - Université Paris-Sorbonne)

gene9@wanadoo.fr

#### **Échéancier :**

**30 janvier 2018 :** envoi des propositions de contribution, descriptif d'une page maximum, avec le rattachement institutionnel et scientifique du (des) auteur(s), un titre explicite et cinq mots-clés.

**15 février 2018 :** réponses (acceptation, demande de modification ou refus) transmises aux auteurs par les coordinatrices.

**15 avril 2018 :** envoi des articles (première version) ; le texte comprendra environ 22 000 caractères (espaces compris) soit 4200 mots avec les notes de bas de pages, les éventuelles annexes et documents insérés. Il sera accompagné d'un résumé de quinze à vingt lignes et de cinq mots-clés.

**1<sup>er</sup> juin 2018 :** retour des articles en version définitive, après leur évaluation en double aveugle par les comités de lecture et de rédaction, et éventuelles réécritures demandées.

**Septembre 2018 :** parution du numéro.